



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

**LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE D'ARTOIS**

- Vu la loi 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires ;
- Vu le décret n° 2021-1572 du 03 décembre 2021 relatif au respect des exigences de l'intégrité scientifique par les établissements publics contribuant au service public de la recherche et les fondations reconnues d'utilité publique ayant pour activité principale la recherche publique ;
- Vu la lettre circulaire, en date du 15 mars 2017, du ministre chargé de l'enseignement supérieur, relative à la politique d'intégrité scientifique au sein des établissements d'enseignement supérieur et de leurs regroupements, des organismes de recherche, des fondations de coopération scientifique et des institutions concourant au service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, dénommés « opérateurs de recherche », et au traitement des cas de manquements à l'intégrité scientifique ;
- Vu la charte de déontologie des métiers de la recherche adoptée par le conseil d'administration de l'université d'Artois le 06 octobre 2017, et constituant une annexe du règlement intérieur de l'université d'Artois ;
- Vu le procès-verbal du 29 novembre 2024 proclamant l'élection de Madame Anne DAGUET-GAGEY à la présidence de l'université d'Artois.

**ARRETE**

**Article 1 :**

Mme Martine LAVAUD, Professeure des Universités est nommée référente à l'intégrité scientifique de l'université d'Artois.

**Article 2 :**

Cet arrêté prend effet à compter de la date de publication et de transmission indiquée ci-dessous et prendra fin au plus tard au terme du mandat de la Présidente ou de la cessation de fonction de référente à l'intégrité scientifique.

**Article 3 :**

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication sur le site web et l'intranet de l'Université d'Artois.

**Article 4 :**

Le Directeur Général des Services de l'université d'Artois est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arras, le 2 décembre 2024

La Présidente,

Anne DAGUET-GAGEY

Publication sur le site web le : 2 décembre 2024

Publication sur l'intranet le : 2 décembre 2024

Transmis à Madame la Rectrice, Chancelière des universités le : 2 décembre 2024

**SERVICES CENTRAUX**

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr